

Madame Christine Lamarre

La ville des géographes français de l'époque moderne, XVIIe-XVIIIe siècles

In: Genèses, 33, 1998. pp. 4-27.

Abstract

French Geographers' View of the City in the Modern Period, 17th - 18th Century This article attempts to reconstruct the sources of the way geographers used to talk about cities. The importance of Antiquity, of Ptolomaic science and the : major preoccupation with the exact : location of places using astronomical calculations led to a parallel view of stellar and urban systems, and gave rise . to a flattering discourse reproduced in : comparisons borrowed from society. The cities, listed and observed one after another by the same scholars, were poor candidates for such systématisation, hence the early crisis of definitions that was accelerated during the revolutionary period. The number of human beings - a criterion of replacement - also covered other hidden meanings. It did. however, enable a profound change in the elements entering into the definition, which shifted from the very concrete (buildings, dwellings, intra-muros areas) to the immaterial (functions, patterns, environments).

Résumé

■ Christine Lamarre. La ville des géographes français de l'époque moderne, XVIIe-XVIIIe siècles; Cet article tente de reconstituer les origines du discours des anciens géographes sur la ville. L'importance de l'Antiquité, de la science ptoléméenne. . la préoccupation majeure de la localisation exacte des lieux grâce aux calculs astronomiques amènent à illettré en parallèle les systèmes stellaires et urbains et à produire un discours flatteur, repris dans des comparaisons empruntées à la société. Les villes répertoriées et observées l'une après l'autre par les mêmes savants se prêtent mal à cette systématisation d'où une crise précoce des définitions, accélérée par l'épisode révolutionnaire. Le nombre des hommes, critère de remplacement, couvre lui aussi d'autres sous-entendus. 11 a toutefois permis une mutation profonde des éléments de la définition qui de très concrets (bâti, habitations, enceinte) se transforment en immatérialité (fonctions, logiques, milieux de vie).

Citer ce document / Cite this document :

Lamarre Christine. La ville des géographes français de l'époque moderne, XVIIe-XVIIIe siècles. In: Genèses, 33, 1998. pp. 4-27.

doi: 10.3406/genes.1998.1537

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1998_num_33_1_1537



LA VILLE **DES GÉOGRAPHES** FRANÇAIS DE L'ÉPOQUE MODERNE, XVII^e-XVIII^e SIÈCLES*

Christine Lamarre

- * L'auteur remercie Madame Claudine Holin, assistante de conservation du patrimoine à la Bibliothèque municipale de Dijon, pour son aide dans le choix des illustrations.
- 1. Pierre Le Fillatre, « Nouvelle délimitation des agglomérations urbaines utilisées par l'INSEE », Études statistiques, vol. 12, n° 1, janvier-mars 1961, pp. 3-25.
- 2. Marcel Reinhard, «La population des villes. Sa mesure sous la Révolution et l'Empire », Population, vol. 9, n° 2, avril-juin 1954, pp. 279-288; Christine Lamarre, « Aux origines de la définition statistique de la population urbaine en France: le seuil des 2000 habitants », Histoire et mesure, vol. 2, n° 2, 1988, pp. 59-72.
- 3. Fernand Braudel, «Les structures du quotidien: le possible et l'impossible », in Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècles, Paris, Armand Colin, 2e éd. 1979, vol. 1, pp. 423-426 (1re éd. 1967).

¶ n France les villes ont reçu très tôt, dès 1846, une définition statistique qui est toujours conservée ✓ par l'INSEE: elles doivent regrouper plus de 2000 habitants agglomérés¹. J'ai pu montrer que ce postulat était en gestation dès le second XVIIIe siècle et avait été proposé aux Constituants en 1790². La stabilité du critère démographique et, en regard, la mutation profonde du monde urbain, sa croissance et surtout sa dilatation, constituent déjà un curieux paradoxe pour l'historien. Il est encore gêné par la sécheresse de la seule indication d'une population minimale qui, en réalité, traduit un raisonnement sous-jacent qui fait de la population le révélateur du dynamisme et de la capacité de chaque ville à accomplir des fonctions d'organisation de l'espace administratif ou économique. Une telle conception implicite de l'urbain renvoie à des textes sur la ville assez récents et qui se sont construits en opposition à d'autres propos plus traditionnels qui, eux, ont perduré jusqu'au xix^e siècle.

Lorsque les historiens se sont intéressés à des groupes ou des catégories de villes, ou simplement à la notion de ville, ils n'ont pu échapper aux difficultés surgies des sousentendus de cette définition, et ils se sont divisés. Fernand Braudel, dans le premier volume de Civilisation matérielle, économie et capitalisme, paru en 19673, définit la ville comme un marché, le lieu de la division du travail et une capitale organisant autour d'elle un espace subordonné, même minuscule. Aussitôt ces qualités sont traduites en nombre d'hommes et F. Braudel recherche quelle est pour la France du xvie siècle la population

minimale nécessaire pour qu'existent les agglomérations capables de tenir ce rôle: il l'estime à 1 500 habitants. Cette façon de voir demeure présente dans son œuvre ultérieure et notamment dans son dernier ouvrage L'identité de la France⁴, où il reprend cette quête du nombre, de la limite inférieure de population pour qu'apparaisse l'urbain. C'est une approche de même nature, reposant sur le primat des mécanismes économiques, que reprendront Jean-Claude Perrot à propos de Caen, ville incontestable⁵, puis surtout Bernard Lepetit, dans sa thèse consacrée à une France urbaine définie par le seuil démographique: «Posons une définition de la ville: on considérera comme urbaine toute commune comptant plus de 1500 habitants agglomérés»⁶.

La ville ainsi caractérisée est, pour F. Braudel, universelle et surtout éternelle. Elle demeure un phénomène permanent, mais qui fut masqué ou déformé par des discours inspirés par des considérations d'ordre politique ou social – telles que l'existence d'un privilège ou d'une muraille – étrangères à la réalité intrinsèque du phénomène urbain. Les définitions anciennes sont dans ce cas tenues pour des représentations qui masquent les réalités plus qu'elles ne les décrivent.

Mais ce que nous appelons «représentation» n'a-t-il pas auparavant constitué une notion mieux appropriée à la compréhension des villes d'autrefois que le nombre des habitants? Certains auteurs, comme Jacques Ellul, se montrent très sensibles à la diversité des réalités recouvertes par le qualificatif de ville au cours de l'histoire⁷. Une telle constatation justifie un renversement de la problématique suggéré dès 1966 par Pierre Chaunu dans Civilisation de l'Europe classique: «Faisons confiance aux textes qui jamais n'hésitent »8. Cette position est suivie par Hugues Neveux qui, dans l'introduction du volume consacré à la ville classique dans l'Histoire de la France urbaine, résume et analyse les discours contemporains sur la ville comme autant de remèdes à une impossibilité de saisir l'objet de l'étude: la ville classique⁹. Dans la même perspective, plus récemment, René Favier a déterminé les contours du monde urbain dauphinois en partant de listes anciennes de villes et des descriptions provinciales de l'époque moderne¹⁰.

Habituellement ces historiens ont retenu les œuvres des géographes comme principaux témoins. La littérature classique, rarement descriptive des lieux, offre en effet

- 4. F. Braudel, L'identité de la France. Espace et histoire, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986, pp. 235-236 et L'identité de la France. Les hommes et les choses, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986, pp. 212-214.
- 5. Jean-Claude Perrot, Genèse d'une ville moderne: Caen au XVIII siècle, Paris-La Haye, Mouton, 1975.
- 6. Bernard Lepetit, Les Villes dans la France moderne (1740-1840), Paris, Albin Michel, 1988.
- 7. Jacques Ellul, «Les idées images de la ville de l'homme quelconque», in L'idée de la ville. Actes du colloque international de Lyon, Paris, Champ Vallon, 1984, pp. 28-43.
- 8. Pierre Chaunu, La civilisation de l'Europe classique, Paris, Arthaud, 1966, p. 313.
- 9. Hugues Neveux, «Le discours sur la ville », in Georges Duby (éd.), Histoire de la France urbaine, vol. 3: «La ville classique », Emmanuel Leroy-Ladurie (éd.), Paris, Scuil, 1981, pp. 16-20.
- 10. René Favier, Les Villes du Dauphiné aux xvii et xviii siècles, Grenoble, PUG, 1993, pp. 16-20.

Les mots de la ville
Christine Lamarre
La ville des géographes français
de l'époque moderne,
XVII°-XVIII° siècles

- 11. Isabelle Journaux-Deswarte, «Les relations sociales urbaines à travers les romanciers français et anglais du XVIII^e siècle (1730-1780)», thèse de doctorat, université Paris IV, 1998.
- 12. Bernard Chevalier, Les Bonnes Villes de France, XIV^e-XVI^e siècles, Paris, Aubier-Montaigne, 1982.
- 13. Maurice Bordes, L'administration provinciale et municipale en France au xvIII^e siècle, Paris, SEDES, 1972.
- 14. Jean-Pierre Poussou et Philippe Loupès (éd.), *Les Petites Villes du Moyen Âge à nos jours*, Paris, CNRS, 1987.
- 15. B. Lepetit, «L'évolution de la notion de ville d'après les tableaux et descriptions géographiques de la France (1650-1850) », *Urbi*, n° 2, déc. 1979, pp. xCIX-CXVIII.

peu de ressources¹¹. Les lexicographes, condamnés à la brièveté, ont donné la célèbre définition de la ville par ses éléments bâtis, mais ils ne l'enrichissent pas, ni ne la renouvellent. Ainsi le Dictionnaire de l'Académie française propose notamment une définition qui repose sur le patrimoine architectural et le paysage: les murs et les fossés et, ce qui est moins souvent souligné, l'assemblage des maisons et l'ordonnancement par rues, c'est-à-dire l'apparition d'un ordre dans la construction. La dernière édition (1935) conserve toujours murs et fossés comme éléments de caractérisation. Les textes émanant de la puissance royale sont soit trop restrictifs, comme lorsqu'ils s'adressent aux «bonnes villes» du XIVe au XVIe siècles¹², soit trop larges, lorsqu'ils concernent une fiscalité ou des règles administratives que l'on voudrait étendre aux bourgs comme au XVIII^e siècle, à l'époque de la réforme Laverdy¹³. Seuls, en définitive, les géographes constituent, pour les cartes et dictionnaires, des corpus de villes qui se voudraient à la fois exacts et exhaustifs, seuls ils s'expliquent sur leur pratique professionnelle. Ici, la démarche intellectuelle est inversée: dans un premier temps on cherche à recenser ce qui était autrefois dénommé ville, et du corpus ainsi constitué, on tire les caractéristiques du monde urbain à une époque donnée. L'interrogation des sources, la compréhension de leur logique deviennent les enjeux principaux de l'exploration de cet objet jugé changeant qu'est la ville.

La présentation de ce débat, central pour l'historiographie, est évidemment schématique. J.-Cl. Perrot et B. Lepetit ont exploré en pionniers et de façon très efficace les ressorts des taxinomies anciennes et tous les auteurs, même les plus défiants à l'égard des données incertaines de l'époque pré-statistique, ont fait intervenir les chiffres de population, comme tous ont lu les sources anciennes. Mais selon leur famille de pensée, les historiens ont donné la primauté aux chiffres ou aux descriptions pour exprimer au mieux la réalité des villes anciennes: les actes du colloque « les petites villes du Moyen âge à nos jours » 14, par exemple, en portent le constant témoignage, puisqu'il est impossible de définir les petites villes, cas limites, sans s'attacher à la notion de ville.

Pour les raisons évoquées plus haut, les historiens ont souvent eu recours aux œuvres des géographes anciens. B. Lepetit a sans doute produit une des analyses les plus poussées de ce type de sources¹⁵. Toutefois, il les a utili-

sées essentiellement pour en tirer les renseignements concrets que peuvent apporter les notices en matière d'armature urbaine, de permanence ou de renouvellement du fait urbain, de fonctions, de paysages. Il s'est encore intéressé à la question de savoir si les évolutions des textes sont les reflets «des allers et retours complexes qui unissent une réalité urbaine changeante et les progrès conceptuels de ceux qui tentent de la saisir», se préoccupant ainsi de la réponse éventuelle des géographes aux transformations de leur science comme à celle de l'objet qu'ils étudiaient. Ces réflexions sont précieuses pour l'historien: elles confortent ses analyses, complexifient ses questionnements et appellent des compléments de recherches, pour mieux comprendre la pensée géographique de l'époque moderne. Comment les géographes d'autrefois concevaient-ils leur science? À partir de quels ouvrages «fondateurs» développaient-ils leurs savoirs? Comment, dans cet ensemble, se concevait la notion de ville? En un mot, quelle est la genèse de la pensée géographique à propos de la ville?

16. François de Dainville, Les Jésuites et l'éducation de la société française: la géographie des humanistes, Paris, Beauchesne, 1940; Numa Broc, « La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français au XVIII^e siècle », thèse, université Lille III, 1972.

17. Gilles Robert de Vaugondy, Essai sur l'histoire de la géographie ou sur son origine, ses progrès et son état actuel [...], Paris, Boudot, 1755.

Géographes et géographies de l'époque classique

La question est immense et les travaux de François de Dainville et Numa Broc¹⁶ l'ont bien montré. Je ne retiendrai que quelques données essentielles et j'évoquerai quelques personnalités seulement, celles des auteurs qui ont écrit sur la notion de ville et dont les travaux me serviront de référence.

Des humanistes aux philosophes, la géographie a connu un succès constant qu'atteste la naissance d'une histoire de la discipline illustrée notamment par Robert de Vaugondy au milieu du XVIII^e siècle¹⁷. La lecture de ces ouvrages montre au lecteur contemporain qu'alors la géographie et la cartographie ne se distinguaient pas. Les grands atlas anciens comportent, à côté des cartes, de longues descriptions écrites des lieux. À l'inverse, la géographie est surtout établissement et lecture de la carte, une science des lieux à travers notamment des nomenclatures et des classements de localités, ce qui rend la lecture des géographes si précieuse pour l'historien des villes.

Ces savants forment un monde assez composite. Les plus prestigieux sont les professionnels dont certains reçurent le titre de «géographe du roi», créé sous Louis XIII,

Illustration non autorisée à la diffusion

Représentation d'une sphère armillaire dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Planches, 4^e livraison, 5^e volume, 1767, Astronomie, planche II (il n'y a pas de pagination).

O Bibliothèque municipale de Dijon.

Les mots de la ville

Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVII^e-XVIII^e siècles

- 18. Colonel Berthaut, Les Ingénieurs géographes militaires, 1624-1831, Paris, Imprimerie du service géographique de l'armée, 1902, 2 vol.
- 19. Germaine Aujac, La Géographie dans le monde antique, Paris, Puf, 1975; Paul Claval, Histoire de la géographie, Paris, Puf, 1995.
- 20. G. R. de Vaugondy, article « Géographie », in Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers [...], Paris, Briasson, David, Lebreton, Durand, 1751-1765, vol. 7, pp. 608-612.
- 21. Traduction de Nicolas-B. Halma, Le traité de géographie de Claude Ptolémée [...], Paris, Grand, 1828.

Illustration ci-contre.

Ce frontispice composé d'un édicule dorique à fronton courbe est orné de deux globes qui, classiquement, se répondent. Le globe céleste est placé dans la brisure du couronnement et le globe terrestre posé sur le sol au milieu des instruments et des livres du cartographe.

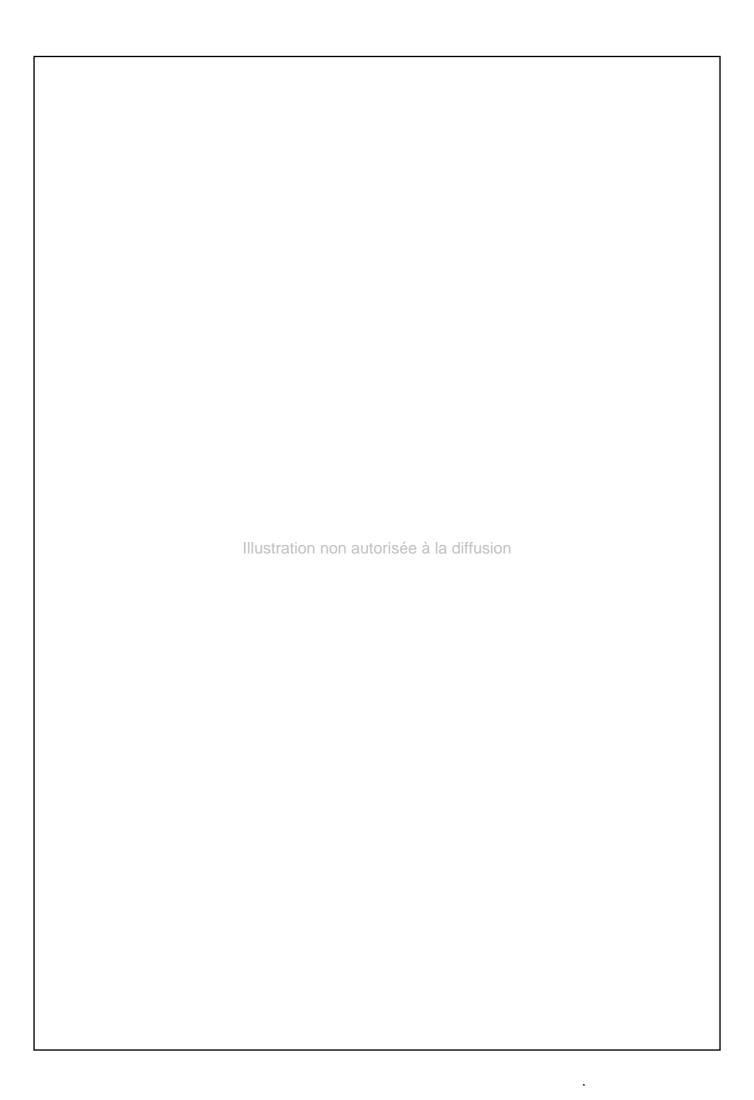
Derrière les colonnes se font face deux géographes antiques: Marius de Tyr, initiateur de la méthode de localisation des villes, est à droite. Ptolémée, tenant la sphère armillaire et un compas, est figuré à gauche.

G. et J. Blaeu, Le Théâtre du monde ou nouvel atlas [...], Amsterdam, 1650, 3e partie, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Dijon, 17400) © Bibliothèque municipale de Dijon.

et attribué ultérieurement à de grands cartographes comme les Sanson, Duval, Delisle et Buache, par exemple. Les travaux de ces érudits furent grandement encouragés par la création de l'Académie des sciences en 1666 qui leur permit de collaborer avec des astronomes et des mathématiciens comme Riccioli et La Hire, pour déterminer avec le plus de précision possible la localisation de repères cartographiques. Ainsi, Jean Picard pose les bases d'une géographie astronomique de la France, en calculant un degré du méridien, puis Dominique Cassini et Philippe de la Hire entreprennent les calculs nécessaires au tracé du méridien de Paris, alors que l'Académie des sciences publie régulièrement sous le nom de «connaissances des temps» des listes de villes avec leurs positions en longitude et latitude, obtenues, le mot «temps» l'indique, par des calculs astronomiques. Dans cette lignée, le corps des ingénieurs géographes - ingénieurs militaires spécialisés dans l'établissement des cartes et des plans de places fortes - est créé en 172618 et continuera à développer cette veine mathématisante de la géographie.

Comme tous les savoirs d'alors, cette géographie savante s'est édifiée par référence à quelques textes antiques¹⁹. L'auteur le mieux connu à qui l'on renvoie généralement est Claude Ptolémée, un Grec d'Alexandrie qui a vécu au second siècle de notre ère, «le restaurateur et même le père de la géographie» pour R. de Vaugondy, coauteur de l'article «géographie» dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert²⁰. Sa géographie a été traduite en latin dès 1406 et a suscité des cartes dont nous conservons quelques très beaux exemplaires. L'influence du texte original, en grec, est tout de même restée forte; le texte du père Lubin, auteur du Mercure géographique en 1678, en témoigne: l'auteur place en tête du lexique consacré aux villes les mots Décapolis, Pentapolis et Métropolis, tous évocateurs de la Grèce antique et non des villes européennes de son siècle, avant d'aligner les mots romains plus proches des réalités qui lui sont contemporaines.

La géographie de Ptolémée comporte huit livres. Le premier expose les principes de l'œuvre, la conception que Ptolémée se faisait de la science étudiée, ses ambitions, et la place que méritait son ouvrage dans la lignée des traités antiques: lui seul retiendra ici l'attention²¹. Les autres livres ne contiennent que des listes d'environ 8000 noms de lieux avec leurs coordonnées en latitude et longitude déduites de la lecture des récits de voyages et des



Les mots de la ville Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVIIe-XVIIIe siècles

22. Gilbert Aillaud, Albert Blankert, John-Michael Montias, Vermeer, Paris, Hazan, 1986, p. 190; Arthur L. Vleelock Jr, Ben Broos, A. Blankert, Jorgen Wadum, Johannes Vermeer, Paris, Flammarion, 1996, pp. 170-175.

23. Guillaume Sanson, Introduction à la géographie, Paris, Durand, 4e éd., 1743 (1re éd., Paris, l'auteur, 1681).

24. Père Lubin, Le Mercure géographique ou le guide du curieux des cartes géographiques, Paris, C. Rémy, 1678.

25. F. de Dainville, Le langage des géographes. Termes, signes et couleurs des cartes anciennes, 1500-1800, Paris, Picard, 1964.

26. Robert de Hesseln. Dictionnaire universel de la France [...], Paris, Desaint, 1771, 6 vol.

Illustration ci-contre.

Le décor est ici plus complexe, mais on retrouve la symbolique fondamentale de la dualité de l'astronomie et de la géographie avec les deux globes (céleste à gauche, terrestre à droite) contre lesquels sont appuyées des images de l'Atlas des Blaeu effectivement relié en velin blanc, orné d'entrelacs dorés. Du côté des cieux, trône une Diane d'Éphèse dont on sait qu'elle est aussi une divinité lunaire donc nocturne, tandis que lui fait pendant un Apollon éclairant la Terre. Jour et nuit, terre et cieux sont unis au centre dans la sphère armillaire sous le tétragramme hébraïque. Les autres figures qui achèvent le décor de la partie supérieure représentent de gauche à droite: l'air à la chevelure gonflée par le vent, l'eau, la terre avec ses fruits et ses fleurs, le feu, soit les quatre éléments. Au niveau des colonnes, leur répondent les quatre parties du monde: de gauche à niches, des représentations de l'Égypte à

droite l'Asie, l'Europe, l'Amérique et l'Afrique. Au dessus d'elles, dans des gauche, de Rome à droite sont une discrète allusion aux géographes antiques de l'Orient romain.

G. et J. Blaeu, Le théâtre du monde ou nouvel atlas [...], Amsterdam, 1648, 1re partie (d'après l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Dijon). © Bibliothèque municipale de Dijon.

itinéraires que l'auteur avait pu consulter pour compléter les calculs d'astronomie consécutifs.

Les travaux de Ptolémée ont été repris avec ferveur durant un XVII^e siècle épris d'optique, de mathématiques et d'astronomie. Ils permettent, grâce à l'autorité de la science antique, le durable triomphe d'une géographie astronomique, qui est la description totale de l'univers, cieux et terres, prélude obligatoire à toute chorographie ou carte partielle de la terre, hommage à l'unicité de la création d'origine divine. Cette conception de la géographie a été largement diffusée. Elle a été illustrée, en peinture, par les célèbres toiles de L'Astronome et du Géographe de Vermeer, probablement des pendants, si proches dans la composition, dont les personnages sont si ressemblants qu'on y a vu un modèle unique, et où les globes céleste et terrestre font, à l'évidence, partie de la même paire²².

Certains géographes du roi, éditeurs de cartes comme Guillaume Sanson²³, ont proposé des livres explicatifs des signes de la carte bien nécessaires à une époque où les légendes sont encore rares. Plus nombreux sont ceux qui enseignent la géographie dans les collèges et qui, de leur expérience, tirent méthodes, éléments, abrégés, introductions et dictionnaires. Ces géographes « méthodistes », selon le joli nom que R. de Vaugondy leur attribue, appartiennent souvent au monde monastique ou congréganiste, intéressé à la géographie au double titre de l'enseignement et des missions. L'ouvrage de l'un d'entre eux, le père Lubin, Augustin, prédicateur et géographe ordinaire du Roi, est particulièrement précieux à cet égard. Son Mercure géographique²⁴ est si remarquable que F. de Dainville organisera toute sa réflexion autour de ce texte dans Le Langage des géographes²⁵. Plus tard les professeurs des écoles militaires prennent le relais des religieux, comme Edme Mentelle, auteur d'une géographie comparée ou analyse de la géographie ancienne et moderne et du premier cours de cette discipline enseignée dans la toute nouvelle École normale. C'est encore le cas de Robert de Hesseln²⁶ qui, comme la tradition l'y portait, fut cartographe et auteur de dictionnaire, produisant le dernier de ceux qui furent publiés sous l'Ancien Régime. Il est aussi l'auteur d'un projet d'atlas de la France qui, grâce à un système d'échelles de plus en plus fines, aurait dû permettre de disposer de tout un jeu de cartes emboîtées couvrant des espaces de plus en plus détaillés. Son idée, qui était innovante, a été reprise et



Les mots de la ville

Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVII^e-XVIII^e siècles discutée devant les Constituants qui ont songé à l'appliquer pour dessiner de nouvelles circonscriptions administratives pour le royaume. L'égalité territoriale des circonscriptions, le jeu des subdivisions régulières de l'espace fondées sur une proportion du nombre neuf, dernière expression de la géométrisation de l'école ptoléméenne, furent finalement rejetés au profit de configurations plus traditionnelles simplement améliorées.

Autour des géographes professionnels, un dernier cercle se dessine, celui des vulgarisateurs: il est immense. C'est un champ difficile à explorer parce que beaucoup reprennent, sans le dire, des ouvrages déjà parus. Un seul auteur retiendra ici l'attention: Bruzen de la Martinière, durable victime du plagiat de son principal ouvrage, par le Dictionnaire de Trévoux notamment²⁷. Né en 1662, neveu et élève de l'exégète Richard Simon²⁸, il est donc proche des milieux où s'est développé ce que Paul Hazard a nommé «la crise de la conscience européenne »²⁹. Son dictionnaire est l'un des très rares ouvrages de ce type qui s'explique sur son propre vocabulaire dans quelques articles qui ne sont pas toponymiques. Ainsi, au mot «bourg», Bruzen de la Martinière indique les caractéristiques de toutes les formes de communautés humaines, dont la ville. Ce souci de clarifier le vocabulaire est une démarche tout à fait typique des esprits de cette mouvance soucieuse d'exactitude et de précision.

La démarche essentiellement mathématisante, énumérative, localisante n'est pas la seule voie de la géographie ancienne, même si elle en constitue le chemin officiel et reconnu. Il a beaucoup importé à Ptolémée de se démarquer de Strabon, un Grec d'Asie Mineure, auteur lui aussi d'une géographie, mais bien différente puisqu'elle propose la lecture de dix livres de descriptions tirées des récits de voyageurs.

Au XVIII^e siècle, cette veine subsiste. L'abbé Pluche, auteur de l'ouvrage à succès que fut le *Spectacle de la Nature*, l'avoue:

«La géographie tient moins de la nature d'une science que de celle d'un voyage dont on aurait le récit à entendre ou à faire. Les savants qui l'ont réduite en une forme de science par principes, par définitions, par divisions et subdivisions nous ont rendu service en mettant de la netteté et de l'ordre dans une matière qui est naturellement sujette à la confusion. Mais cette méthode a de grands inconvénients: elle charge la mémoire sans l'aider, elle exige le travail de l'esprit sans le piquer, sans l'encourager [...]. Tous ces départements sont bons pour régler

27. Antoine-Augustin Bruzen de la Martinière, *Le Grand Dictionnaire géographique et critique* [...], La Haye, P. Gosse, R. C. Alberts, P. de Hondt, 1726-1739, 10 vol.

28. Article "Martinière (Antoine-Augustin Bruzen de la)" in *Biographie universelle ancienne et moderne*, vol. 27, Paris, Michaud, 1854, pp. 160-161. Article "Simon (Richard)", *ibid.*, vol. 39, pp. 374-377.

29. Paul Hazard, La Crise de la conscience européenne, 1680-1715, Paris, Boivin, 1935. les opérations de finances, les distributions de troupes, les fournitures des vivres et des étapes. Ces enfilades de noms peuvent mettre de l'exactitude dans des rôles et des assises. Mais la mémoire ne trouve point de prise sur un millier de petites provinces multipliées par dix ou douze cents villes qui les composent. Que sera-ce quand il faudra recommencer le même train d'un royaume à l'autre? Les dégoûts viennent, on prend tout doucement le parti de recourir, dans le besoin, au Dictionnaire »³⁰.

Dictionnaire, le mot est lâché. Ces gros ouvrages sont aussi des descriptions souvent faites à l'aide de mémoires envoyés par des correspondants au rédacteur de l'ouvrage. Du coup, ils contiennent des foules de détails concrets et divers sur les villes. L'information n'est plus abstraite et neutre, elle est familière et subjective, la ville n'est plus un repère, elle devient une réalité vécue. Ainsi, la géographie emploie des voies différentes, opposées mais imbriquées, et de ce fait, chemin faisant, elle dessine des figures de villes complexes et changeantes.

La ville ptoléméenne

Aux veux du savant géographe antique, les villes sont avant tout des outils, plus précisément des repères commodes. L'astronome-géographe entendait construire une description de l'Univers en son entier, terre et cieux, séries de sphères emboîtées, qu'il a proposé de représenter commodément dans la sphère armillaire que reprendront à l'envi les architectes portugais du siècle des découvertes pour décorer palais et maisons et qui figure comme un ornement rémanent dans tous les grands atlas de l'époque classique. Dans ce type de représentation du monde, la surface de la Terre joue un rôle éminent, car elle constitue le terrain d'investigation unique qui permet de calculer la position de repères pris dans les deux parties, céleste et terrestre, de l'univers. Aussi, dans L'Astronomie. Ptolémée se sert-il des villes les plus remarquables de chaque pays pour faire les calculs des phénomènes célestes vus de ces villes, et il projette déjà d'étudier la position de ces villes entre elles, annonçant sa Géographie. Dans ce dernier ouvrage, les étoiles lui serviront à leur tour pour calculer latitude et longitude. Comme l'écrit Germaine Aujac, «Le catalogue d'étoiles pour le Ciel, le catalogue de villes pour la Terre sont des outils indispensables lorsque l'on veut donner du ciel ou de la terre une représentation correcte »31. Ce système de références en miroir suppose que l'on admette l'unité de

^{30.} Antoine Pluche, Concorde de la géographie des différents âges [...], Paris, Estienne, 1764, p. XLVIII.

^{31.} G. Aujac, Claude Ptolémée astronome, astrologue, géographe. Connaissance et représentation du monde habité, Paris, CTHS, 1993, citation p. 62; sur la solidarité des mondes, voir p. 67; Micheline Grenet, La passion des astres au xvif siècle. De l'astrologie à l'astronomie, Paris, Hachette, 1994.

Les mots de la ville

Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVII^e-XVIII^e siècles la terre et du ciel ce qui fondera l'idée d'un destin commun des astres et des hommes, et donc l'astrologie.

Les sociétés chrétiennes ont bien accepté les théories de Ptolémée qui met la terre sphérique et immobile au centre du monde. Elles ont repris l'idée d'unicité d'un Univers qui est tout entier création divine. Ainsi, le grand atlas vénitien du Père Coronelli est-il placé sous cette double dédicace:

«À l'auguste Majesté de Louis le Grand, l'invincible, l'heureux, le sage, le conquérant, César cardinal d'Estrées a consacré ce globe céleste où toutes les étoiles du firmament et toutes les planètes sont placées au lieu où elles étaient à la naissance de ce glorieux monarque afin de conserver à l'éternité une image de cette heureuse position sous laquelle la France a reçu le plus grand présent que le Ciel ait jamais fait à la terre [...] ce globe terrestre pour rendre un continuel hommage à sa gloire et à ses héroïques vertus en montrant les pays où mille grandes actions ont été exécutées et par lui-même et par ses ordres à l'étonnement de toutes les Nations qu'il aurait pu soumettre à son Empire si sa modération n'eût arrêté le cours de ses conquêtes et prescrit des bornes à sa valeur encore plus grande que sa fortune »³².

Ajoutons que, dans un tel système de pensée, la dualité, doublée d'une profonde unité, du monde créé se retrouve dans l'homme, microcosme fait d'un corps et d'une âme.

Ainsi, la correspondance entre les étoiles et les villes dépasse de beaucoup la métaphore; elle prend, dans cette perspective, une grande force et devient une véritable analogie. D'ailleurs, plusieurs villes anciennes ont adopté ou reçu des étoiles dans leurs armoiries, comme par exemple Madrid³³. Le thème de la ville-étoile, profondément intériorisé, est l'un des plus courants et des plus durables de toute l'histoire urbaine. Ne le devine-ton pas encore aujourd'hui dans la formule ville-lumière ou dans le qualificatif nébuleuse, ou encore dans les expressions constellations et cités satellites? L'assimilation de la ville et de l'étoile est lourde de conséquences dans un mode de pensée qui est volontiers symbolique et elle installe un discours flatteur pour les villes qui, comme les étoiles dans l'astronomie, accaparent l'essentiel de l'attention du géographe, éclipsant presque complètement les campagnes réduites au mieux au rôle d'accompagnatrices très discrètes. H. Neveux a calculé que, dans certaines descriptions de la France, 90 % du texte était consacré aux villes qui, alors, ne regroupaient qu'une très petite minorité des sujets du roi ou, selon

- 32. Marc-Vincent Coronelli, Atlante veneto [...], Venetia, Padovani, 1691; Christian Jacob, L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire, Paris, Albin Michel, 1992
- 33. Santiago Amon, « El escudo y la bandera », Memoria y diseños de las símbolos de la comunidad autónom de Madrid, Madrid, Éd. comunidad de Madrid, 1984, pp. 38-55.



L'atlas est une compilation de cartes d'origines diverses et donc sans unité graphique. Beaucoup de cartes n'ont pas de légende. Certaines, comme celle de la Lithuanie, décrivent avec beaucoup de soin les lieux dans le «Signorum vel caracterum declaratio». Le statut urbain dépend ici essentiellement de la fonction de résidence.

Les mots de la ville

Christine Lamarre

La ville des géographes français

de l'époque moderne,

XVII^e-XVIII^e siècles

l'expression braudélienne, n'étaient que des «superstructures »³⁴. Cette opinion glorificatrice prévaut, par sa constance, sur les autres raisonnements défavorables aux villes, gouffres du genre humain, aux sens aussi bien physique que moral.

Bien que les villes et les étoiles servent essentiellement de repères, elles n'en ont pas moins été classées. Ptolémée répartit les étoiles selon quatre systèmes dont le dernier seulement nous intéresse ici: la grandeur ou, selon le terme plus moderne des astronomes, la magnitude, qui résulte de la taille et de l'éclat de chacune d'elles. Indice combiné qui est appliqué aux villes par le géographe G. Sanson en 168135. Il propose de distinguer non les villes murées des villes ouvertes comme y poussent les académiciens français dans leur dictionnaire, mais les cités ou villes capitales (le premier terme, bien que directement dérivé du latin civitas, est peu usité en France avec cette signification) des autres villes. La primauté va donc à l'éclat, ancienneté et fonction de chef-lieu au sens plein, et non à la taille. L'auteur en prévient son lecteur: il ne faut pas confondre la capitale et la ville considérable, c'est-à-dire la plus peuplée ou la plus grande. Sanson illustre son propos avec l'exemple champenois: Reims est une ville considérable et Troyes une ville capitale.

Les «marques» mises aux villes, expliquées par le même auteur, tendent à renforcer ce choix de l'indication prioritaire de l'éclat. Ces petits dessins symboliques sous forme d'étendards, de couronnes et de croix de diverses formes installés au dessus du signe désignant les villes, indiquent que celles-ci sont des résidences royales ou princières, épiscopales ou abbatiales. Pour ce qui relève de l'autorité royale on ne s'étonnera pas de retrouver, à côté de la main de justice et du bâton des cours de justice, d'autres symboles tirés du monde céleste (soleil, lune pleine ou croissant) pour montrer la présence de divers officiers du roi.

La taille n'est pas tout à fait absente des signes de la carte; elle réapparaît dans le pictogramme désignant la ville des cartes chorographiques. Dans ce cas, ordinairement, les grandes villes sont représentées par un plan sommaire mais ressemblant, les moins importantes se signalent par la simple forme d'une enceinte bastionnée idéale, donc une fois encore par une forme d'étoile – ce qui permet, aujourd'hui encore, à une ville au riche passé militaire et à la vocation de carrefour comme Langres (Haute-Marne) de se proclamer «ville-étoile» dans sa publicité

^{34.} H. Neveux, «Le discours...», op. cit., p. 17, n. 9.

^{35.} G. Sanson, *Introduction...*, op. cit., pp. 193-199, n. 24.



«Carte du duché de Bourgogne et comtés adjacents dressée par ordre de Messieurs les Élus Généraux de la province», par l'ingénieur Gauthey en 1782. Coll. part.

Le système est simplifié, mais il utilise toujours deux sortes de symboles : le plan réel ou schématique pour les villes ou bourgs, les petits dessins évoquant un profil pour les simples paroisses ou subdivisions de paroisses.

Une analyse des systèmes des signes cartographiques a été faite par Denise Turrel, «La couleur de la ville. Les représentations urbaines dans les cartes de l'ancien régime», in Claude Petitfrère (éd.), Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne, Tours, Maison des sciences de la ville, 1998, pp. 125-151.

Les mots de la ville

Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVII^e-XVIII^e siècles touristique³⁶ – ou bien encore par une silhouette montrant des remparts de type médiéval (donc inopérants pour la guerre à l'époque moderne) d'où émergent tours et clochers. Toutefois, les guides de lecture des cartes mettent en garde contre les fantaisies des graveurs, plus soucieux de décor et d'équilibre dans le remplissage de la carte que d'exactitude. Ainsi, la grandeur des villes se juge moins selon la taille (population ou superficie) que selon l'éclat que l'on peut assimiler à la fonction de résidence.

Malgré l'ambiguïté de la notion de magnitude, Ptolémée avait proposé un classement des étoiles en six catégories. On ne s'étonnera pas de le retrouver chez les géographes de l'époque classique. Le père Lubin propose:

«comme les mathématiciens établissent six sortes de grandeur d'étoiles au firmament, d'établir sur terre où les villes y tiennent lieu d'étoiles dont plusieurs ont porté le nom d'étoiles chez nous [...] d'y établir, dis-je, six grandeurs de places, de grandes villes, de villes moyennes et de petites villes comme a fait Ptolémée et comme font tous les géographes de notre temps et de bourgs, de villages et de châteaux »³⁷.

On le voit, pour parvenir aux six grandeurs la catégorisation des villes s'étend à ce qui ne l'est pas... Le système l'emporte sur la réalité, les géographes ne pouvant guère proposer de distinctions qu'entre deux ou trois sortes de villes pour rendre compte avec efficacité de la configuration d'un monde urbain en général peu différencié.

La plupart des géographies conservent ensuite cette segmentation en trois parties du monde urbain, à la notable exception d'un des derniers géographes du roi, R. de Hesseln, qui, à l'article «France» de son dictionnaire³⁸, propose un classement réellement ptoléméen des villes en six catégories fondées cette fois uniquement sur la taille, c'est-à-dire pour lui la population, témoignant du renversement des perspectives que j'ai étudié plus haut: plus que l'illustration et l'histoire, compte la réussite fonctionnelle. La taille devient la référence clé du classement en lieu et place de l'éclat. Il distingue Paris, les villes du premier ordre qui ont plus de 100000 habitants, celles du second ordre qui en comptent 40 000 à 50 000, celles du troisième ordre autour de 20000 habitants, suivies des villes de 8000 à 12000 habitants et de «l'infinité des petites villes». La taxinomie s'est donc élargie conformément aux six catégories ptoléméennes tout en gardant des traces des lectures antérieures, puisque l'on retrouve des villes de trois catégories comme chez le père Lubin, où

36. On peut voir un exemple de cette campagne publicitaire dans la revue xviii siècle, n° 25, 1993, «L'Europe des Lumières», p. 410. La patrie de Diderot, ville étoile, y est présentée comme un carrefour routier (qui, techniquement, se nomme étoile) et comme la ville de la citadelle militaire, dont le plan est en étoile, et qui précède la porte de la ville dans le dessin accompagnant le slogan, comme dans la réalité pour le voyageur entrant à Langres.

37. Père Lubin, Le Mercure géographique, op. cit., p. 136, n. 25.

38. R. de Hesseln, *Dictionnaire* universel..., op. cit., vol. 3, pp. 130-131, n. 26.

elles étaient grandes, moyennes et petites. Le terme d'ordre permet de suggérer une autre métaphore entre les types d'habitat et la société du temps qui mériterait d'autres développements. La discontinuité des classes urbaines a, elle aussi, déconcerté les historiens: elle montre un souci plus grand du cœur des groupes que de leurs marges, démarche d'un esprit différent du nôtre mais qui ramène une fois encore au classement des étoiles. Ce dernier présentait en effet les mêmes caractéristiques, ce dont se plaignait d'ailleurs d'Alembert qui écrit dans l'*Encyclopédie*:

«Ce n'est pas que toutes les étoiles de chaque classe paraissent précisément être de la même grandeur, chaque classe est fort étendue à cet égard [...]. Il y a d'autres étoiles de grandeur intermédiaire que les astronomes ne peuvent placer dans telle classe plutôt que dans la suivante et qu'ils rangent à cause de cela entre les deux classes [...]. Il faudrait même à proprement parler créer autant de classes différentes qu'il y a d'étoiles fixes »³⁹.

Le désarroi des géographes

Le classement est donc incommode: une grille complexe et abstraite est imposée aux deux systèmes stellaire et urbain qui s'y rangent difficilement. L'adversaire de Ptolémée avait été, de son temps, Sextus Empiricus dont le surnom évoque une méthode inverse, fondée sur l'observation et l'expérience. En définitive, les auteurs modernes de traités de géographie tiennent à la fois de Ptolémée et d'Empiricus. Ils désirent géométriser l'espace, mais ils veulent aussi représenter de façon uniforme les qualités des villes étoiles sur les cartes terrestres. Il leur faut donc se renseigner: en général ils se réfèrent aux ouvrages publiés et ils envoient des questionnaires à des informateurs locaux, curés et notables, à qui ils demandent toujours en premier lieu s'ils habitent une paroisse, un bourg ou une ville.

De ces enquêtes naîtront des doutes clairement exprimés, notamment dans l'ouvrage du père Lubin dès la fin du xviie siècle. À son avis, comme pour ses successeurs, une ville se reconnaît à son aspect, à son paysage, mais cette réalité urbaine se dérobe pour bien des raisons, alors que pullulent les erreurs dans les cartes et les livres. Certaines ont des causes simples qui ne méritent pas que l'on s'y arrête. Ce sont les imperfections des ouvrages antérieurs, les erreurs des auteurs trompés par les homonymies ou la toponymie. Sanson explique longuement

^{39.} Jean-le-Rond d'Alembert, article «étoile» in *Encyclopédie* [...], op. cit., vol. 6, p. 60-67.

Les mots de la ville

Christine Lamarre
La ville des géographes français
de l'époque moderne,
XVII^e-XVIII^e siècles

qu'il ne faut pas confondre le mot et la chose: les villes peuvent avoir un nom composé sur le mot château qui désigne un édifice isolé dans le langage des cartographes classiques, ou s'appeler bourg. À l'inverse, des villages ont le mot ville dans leur nom. Cette insistance est forte, mais il est remarquable que l'on ne rapproche jamais ces noms de l'étymologie passablement embarrassante des termes «ville» et «bourg» qui est par conséquent éludée, car après tout il y a loin de la villa antique ou du château à la ville du XVIII^e siècle.

La « passion des écrivains » est une autre source d'erreurs couramment dénoncée; le ton flatteur sousjacent au discours sur la ville justifie et explique des allégations parfois abusives.

Le père Lubin indique d'autres causes d'erreurs plus intéressantes. Le temps, l'évolution des «choses sublunaires » ramènent encore à la vision ptoléméenne et chrétienne. Le monde terrestre est corruptible et mortel. c'est une de ses infériorités face au monde céleste. Les villes, à la différence des étoiles, s'éteignent ou déclinent. L'auteur utilise, pour illustrer le propos, le célèbre exemple de la ville lorraine de La Mothe, qui fut rasée sur ordre de Mazarin après dispersion de ses habitants durant la guerre de Trente Ans. La disparition totale et presque instantanée d'une ville de 5000 habitants, remplacée par la forêt, a beaucoup frappé les consciences. Le déclin est une situation plus fréquente; l'auteur n'en donne qu'une appréciation générale, par laquelle il magnifie encore la ville avec une comparaison de nature sociale: «Il s'est trouvé enfin des villes, qui ont eu le même sort que certains seigneurs, qui ayant aliéné ou perdu leurs terres, en retiennent le nom jusqu'à leur mort, ainsi des villes devenues villages ont toujours retenu le nom de ville, ne leur étant resté que cette consolation dans leur malheur »40. Bruzen de la Martinière, à l'article «bourg» de son dictionnaire, pensera aussi aux villes, notamment minières, qui ont décu les espérances mises en elles et sont restées villages.

Avec l'usure du temps, le lecteur restait dans la cohérence de la pensée ptoléméenne qui admet que les villes sont mortelles, mais les dernières remarques relèvent entièrement d'une approche neuve, de l'expérience des espaces et des langages du royaume. C'est un élément plus original et qui témoigne d'un regard perspicace puisqu'il relie la qualité urbaine aux autres caractéris-

40. Père Lubin, Le Mercure géographique..., op. cit., p. 142, n. 25.

tiques des habitats humains dans leur ensemble. La notion de ville est donc reconnue comme relative et dépendante des modes d'occupation du sol (taille des territoires, groupement ou dispersion des maisons), la ville réelle peut parfois différer de l'archétype urbain tel qu'il apparaît à la lecture de la définition donnée par les académiciens français. Bien sûr tout cela est intuitivement décrit plus que clairement conçu, mais la part de l'observation n'est pas négligeable.

Plusieurs provinces retiennent l'attention du père Lubin pour l'étrangeté des dénominations. La Picardie bien connue des géographes, les Sanson, Duval et Delisle en étaient originaires - regorge de villes: «il n'y a aucun villageois qui ne donne le nom de ville à son village». On peut confronter ce propos aux listes de villes des dictionnaires du siècle suivant et aux réponses aux enquêtes de l'époque napoléonienne⁴¹. Il en ressort effectivement, que, pour une superficie assez modeste, les villes y sont nombreuses. Des auteurs de dictionnaires comme La Martinière, Expilly ou Hesseln, en trouvent 64, alors qu'ils n'en rencontrent que 78 dans une Bourgogne nettement plus grande ou 30 en Franche-Comté. Certes la Picardie est une province fortement peuplée ayant un habitat groupé, mais au début de l'Empire, seules 26 villes - moins du tiers - ont plus de 2000 habitants. Beaucoup de villes sont plus illustres que grandes, soit parce qu'elles abritent d'anciennes abbayes (Corbie, Ribemont), soit parce qu'elles sont chefs-lieux de grands fiefs (principauté de Conti, de Poix, duché pairie de Mercœur dont Ardres est la capitale, duché de Chaulnes, marquisat de Bulle, comté de Braine, vidamie de Gerberoy) ou évoquent de hauts faits guerriers (La Capelle, Corbie); il est à noter que pour les géographes ingénieurs militaires, les citadelles et les villes fortifiées jouissent toujours du titre urbain même si elles sont très peu peuplées: elles sont souvent qualifiées de «très petites mais très fortes». En outre, en Picardie, les toponymes dérivés du latin retiennent souvent le suffixe «ville», ce qui est une cause supplémentaire d'erreurs possibles, nous l'avons vu.

Ailleurs, le père Lubin constate un déficit urbain, comme en Champagne «où nous avons un grand nombre de bourgs fermés qui mériteraient mieux le nom de villes que quantité de places de Bretagne». Le recours aux mêmes dictionnaires montre que la Champagne est une province riche en villes (elle en compte 105), mais comme

^{41.} Marie Gabarron et Georges Dupeux (éd.), Données statistiques concernant les petites villes françaises aux XIX^e et XX^e siècles, Bordeaux, Éd. de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1991.

Les mots de la ville

Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVII^e-XVIII^e siècles

- 42. Maurice Agulhon, «La notion de village en Basse Provence vers la fin de l'Ancien Régime », in Actes du 90^e Congrès national des sociétés savantes, Nice, 1965, section d'histoire moderne et contemporaine, Paris, CTHS, 1966, pp. 277-301. Michel Vovelle, «Villes, bourgs, villages: le réseau urbain villageois en Provence, 1750-1850», Annales du Midi, vol. 90, n° 138-139, pp. 413-433. Anne Blanchard, Henri Michel, Élie Pélaquier (éd.), Entre ville et village, les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne, Montpellier, université Paul Valéry-Montpellier III, 1993.
- 43. Claude-François Achard, Description de la Provence et du Comtat Venaissin par une société de gens de lettres, Marseille, J. Mossy, 1787, 4 vol.
- 44. Paul Vidal de la Blache, Tableau de la géographie de la France, Paris, Hachette, 1901, p. 311.
- 45. Père Lubin, *Le Mercure géographique*, op. cit., p. 153, article « vicus », n. 25.

en Picardie beaucoup de villes ont une dimension modeste: 40 parmi celles qui sont citées par R. de Hesseln ont moins de 2000 habitants au début du XIX^e siècle. Par contre, le village domine, la population est aux neuf dixièmes agglomérée, proportion qui n'est jamais atteinte ailleurs en France. Presque toutes les agglomérations, encore fermées de remparts, sont densément bâties et présentent un aspect proche de celui des petites villes. Hesseln, attaché aux nuances des qualifications, reconnaît dans la province 7 localités au caractère incertain qu'il désigne comme «villes ou bourgs». Cela peut sembler mince, mais dans l'ensemble de la France il n'en admet que 32 sur plus de 1 200 cas observés. À l'échelle du royaume, la Champagne est bien déconcertante pour l'observateur ancien.

Ni le père Lubin, ni les Sanson ne parlent du Midi, sans doute moins familier à ces hommes du nord de la Loire. Les historiens contemporains comme Maurice Agulhon, Michel Vovelle ou Anne Blanchard⁴² ont pourtant souligné une spécificité méridionale du même ordre. La ville est un qualificatif répandu en Provence et en Languedoc; on parle volontiers de civilisation urbaine pour cette France méditerranéenne, alors que le nom de bourg reste d'un emploi parcimonieux. Achard, en 1785, ne l'accorde qu'à 7% des lieux qu'il décrit en Provence⁴³ et, en Languedoc, les États ont longtemps refusé d'employer le mot, imités en cela par les curés correspondants des Mauristes. Du coup la notion de ville s'étend largement aux marges inférieures du fait urbain.

La Bretagne présente un visage bien différent, celui du «pullulement des fermes et des hameaux» selon Vidal de la Blache⁴⁴. Le père Lubin s'étonne des dénominations accordées sans en comprendre bien l'esprit puisqu'il compare, nous l'avons vu, Champagne et Bretagne. Sa surprise est si grande qu'il revient encore deux fois à la Bretagne dans d'autres passages de son texte, une Bretagne «où toute place qui a un marché bâti passe pour ville dans l'esprit de tout le peuple quand même il n'y aurait que cinq ou six maisons» et où «quand il n'y aurait que trois ou quatre maisons proches de l'église de la paroisse, on appelle cela un bourg et tout le canton de la paroisse est divisé en plusieurs villages »45. Il ignore certes le sens particulier du mot bourg dans les régions d'habitat éparpillé, tout en en indiquant l'exacte définition, celle d'un groupe de maisons situé auprès de l'église, mais il rend compte aussi d'une réelle différence entre les appréciations, nationale ou provinciale, du phénomène urbain. Claude Nières dans sa thèse le confirme: il indique en effet que les dictionnaires généraux reconnaissent quarante à cinquante villes en Bretagne là où les descriptions provinciales en annoncent une centaine⁴⁶. C'est cette différence notable que le texte souligne.

Ce phénomène de « bilinguisme hiérarchique » est aujourd'hui bien analysé; il conduit à abandonner l'espérance d'un lexique universel de la ville pour la construction de glossaires particuliers respectant l'articulation propre des divers systèmes urbains aux types de peuplement⁴⁷; mais il n'a pas été reconnu alors comme un élément de définition pour la ou plutôt les villes du royaume dans les textes anciens.

De nouvelles voies. Diversité des compromis

Sans pouvoir s'y résoudre, les géographes sont donc conscients que les villes sont diverses et, en outre, fondamentalement doubles: lieux consacrés et désignés par l'histoire et agglomérations peuplées et actives. Le moyen de sortir de ce dilemme consiste donc à rechercher de nouveaux critères de définition. Le premier, Bruzen de la Martinière reconstruit une image de la ville, fondamentalement nouvelle, à partir d'accumulations des fonctions économiques et sociales typiques du hameau, du village, du bourg. La ville est alors plénitude et complexité des «établissements humains», selon l'expression ancienne que le mot agglomération a supplanté. Cependant Bruzen de la Martinière conserve à la fonction de chef-lieu un rôle déterminant, puisque le seul point commun qu'il reconnaît à toutes les villes du royaume est qu'elles ne relèvent jamais d'un bourg pour la justice⁴⁸. J'ai dit plus haut le succès de cette définition largement diffusée par d'autres ensuite, qui ne l'ont toutefois ni transformée ni enrichie, signe d'une difficulté à adopter ce point de vue.

Plus tard, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, les réflexions des démographes alimentent à nouveau le débat. À cet égard le livre de Moheau⁴⁹ est fondamental. Dans cette quête des interactions entre milieux de vie et santé publique, le monde urbain est défini comme l'antithèse du monde rural, ce qui pose d'évidence la question de la définition des deux. Les propositions de l'auteur, émises au fil du discours à plusieurs reprises, se contredisent

46. Claude Nières, «Les villes en Bretagne au XVIII^e siècle. Conditions et formes du développement urbain», thèse pour le doctorat ès lettres, université Paris IV, 1988.

47. Jean-Charles Depaule, Christian Topalov, «La ville à travers ses mots», *Enquête*, n° 4, 1996, pp. 247-256.

48. A.-A. Bruzen de la Martinière, Le Grand Dictionnaire..., op. cit., vol. 2, pp. 422-424, n. 28.

49. Moheau, Recherches et considérations sur la population de la France, Paris, Moutard, 1778. Il subsiste une liste isolée des populations des villes du royaume obtenues avec ce procédé dit du multiplicateur (AN, D IV-47 bis).

Les mots de la ville

Christine Lamarre La ville des géographes français de l'époque moderne, XVII^e-XVIII^e siècles

mais elles ont pour base commune une estimation minimale des peuplements, qui ne sont d'ailleurs pas vus comme des entassements préjudiciables à la santé publique, mais comme la preuve d'une diversité sociale et économique. Derrière le nom de Moheau on a longtemps pensé que se cachait un grand administrateur, tant le souci de compter les hommes s'épanouit rapidement dans l'entourage de Louis XV et surtout de son successeur. La première grande enquête sur la population est lancée par l'abbé Terray en 1772: il demande aux intendants de lui donner des états des baptêmes, mariages et sépultures célébrés annuellement dans chacune des paroisses pour servir de base à des calculs qui auraient permis de connaître la population du royaume en son entier⁵⁰. La tentative de R. de Hesseln de fonder les six classes ptoléméennes de villes sur des nombres d'habitants prend tout son sens dans ce contexte. Elle est une ultime tentative de maintenir le classement traditionnel des villes en l'habillant de neuf, c'est-à-dire de chiffres.

L'évolution se précipite naturellement avec la Révolution française. L'abondante législation administrative repose sur un échelonnement des catégories d'agglomérations continu et varié selon l'objet de la loi. Cette dernière supprime, en outre, toutes les distinctions anciennes fondées sur le privilège et substitue à la triade habituelle des paroisses, bourgs et villes, l'égalité des communes, chassant pour longtemps le nom de ville du vocabulaire juridico-administratif français au profit du terme uniforme de commune. C'est là volontairement tarir une autre veine de la description métaphorique de la ville que j'ai évoquée plus haut, celle de la mise en parallèle du monde urbain avec la structure sociale d'Ancien Régime, fondée sur les ordres et les privilèges. Les villes cessent d'être assimilées à la noblesse, et pour l'avoir été, pour avoir, plus prosaïquement, joui de privilèges réels, elles ont perdu jusqu'à leur identité dans les mots de la loi.

Bientôt, non sans hésitations ou repentirs, les cartographes eux-mêmes ne chercheront plus à démêler ce qui est ville de ce qui ne l'est pas, ils se contenteront d'indiquer, dans les nouveaux atlas départementaux et nationaux⁵¹, par la graphie ou la dimension du symbole représentant chaque agglomération, ce nombre des habitants qui fait la taille des villes et qui permet si commodément

50. J.-P. Poussou et Pierre Guillaume, Démographie historique, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 248-251.

51. Daniel Nordman et Marie-Vic Ozouf-Marignier, Atlas de la Révolution française, vol. 4, «Le territoire, réalités et représentations», Paris, Éd. de l'EHESS, 1989, p. 58-59. ensuite de les classer comme le sont les élèves, pour reprendre la métaphore de Julien Gracq dans un passage de «Portrait d'une ville »⁵².

La signification ancienne de la grandeur appliquée à la ville qui combinait illustration et taille autorisait des phrases qui seraient aujourd'hui paradoxales ou incohérentes, comme cette réponse d'un curé bourguignon aux enquêteurs de la carte de Cassini: «le nom propre de mon village est Coulanges-la-Vineuse, c'est une petite ville du Comté d'Auxerre »⁵³. Au XVIII^e siècle, on savait aussitôt que Coulanges était peu peuplée mais qu'elle avait reçu le titre de ville.

Cette équivoque a eu une autre conséquence: la création d'un vocabulaire très large pour désigner ce qui est aux franges du monde urbain, surtout à sa limite inférieure. Il n'y a guère en effet que la «villasse» ou «villace» pour désigner une grande ville, encore le suffixe est-il devenu dépréciatif et le mot n'a plus désigné au XVIIIe siècle qu'une grande ville mal fortifiée et mal peuplée... une ville qui ne tient pas ses promesses, une sorte de petite ville à grande échelle. Mais que de diminutifs de ville: voici les «villaches», les «villes gastes», les «villattes», «villottes» ou «villettes». Durant les années 1960 on tenta, en vain, de ressusciter les dernières pour désigner les communes suburbaines composées surtout de villas. Le bourg a été mis lui aussi à contribution pour désigner les localités de nature indécise et il a donné «bourgade» ou une bien rare «bourgadelette». Cette bourgade, née du provençal, a beaucoup troublé les auteurs qui ne s'accordent pas sur le fait de savoir si la bourgade désigne un gros bourg ou au contraire un petit. Ces mots de l'entre-deux sont imagés mais imprécis, ils conviennent à des taxinomies complexes, incomplètement efficaces mais évocatrices. Qu'elles disparaissent et les mots s'effacent. L'avènement du nombre (celui des habitants) pour principal sinon seul critère de reconnaissance des villes a anéanti les nuances et tout le vocabulaire qui leur était consacré.

Pour autant, le quantitatif a-t-il complètement supplanté le qualificatif? Il serait hasardeux de le prétendre, trop de textes d'écrivains, trop de déclarations de journalistes montrent que la part reste belle pour la subjectivité et l'appréciation personnelle. Les modernes «méthodes» que sont les dictionnaires du vocabulaire géographique reflètent toujours le même malaise à définir la ville, voire

^{52.} Julien Gracq, *La Forme d'une ville*, Paris, Corti, 1985, p. 17.

^{53.} Archives départementales de la Côte d'Or, C 3531.

Les mots de la ville

Christine Lamarre
La ville des géographes français
de l'époque moderne,
xvii^e-xviii^e siècles

l'urbain. Ensemble elles rejettent le simple critère de la population comme tout à fait insuffisant. Au fond, plus qu'une catégorisation, ces ouvrages recherchent toujours une qualification de la ville qui ne peut se faire qu'à l'aide d'un discours plus élaboré.

Le passage par le nombre des habitants a toutefois permis une considérable transformation de la perception du phénomène urbain. L'énonciation de la pensée ancienne sur la ville était sous-tendue par l'état d'une géographie alors surtout soucieuse d'exactitude dans l'inventaire et la localisation, et par une mentalité qui favorisait la recherche de métaphores et de symboles. Ces derniers étaient particulièrement lisibles dans l'aspect des villes au point que le profil urbain est devenu l'image type de la ville ordinaire dans les cartes des XVII^e et XVIII^e siècles. D'autres types de raisonnement se substituent progressivement à celui-ci et transforment l'idée de la ville jusqu'à la rendre tout autre chez les géographes contemporains qui sont, en outre, témoins du formidable progrès de l'urbanisation. Pour Michel Phlipponneau, par exemple,

«la ville apparaît comme le lieu de concentration des hommes, des idées, des capitaux, des produits, comme le creuset où s'élaborent des techniques, des modes de vie, des formes de civilisation qui pénètrent par la suite dans les zones rurales [...]. Mais à notre époque la ville n'est pas seulement ce lieu de rencontre et de diffusion, elle concentre une part de plus en plus importante de la population mondiale, elle constitue un milieu de vie pour des hommes de plus en plus nombreux; elle n'apparaît plus comme un point sur la carte, mais prend des dimensions spatiales souvent considérables; de la ville point, on passe à la ville tache, à la région urbaine, habitat et genre de vie urbains pénètrent même dans les zones rurales, souvent on ne peut plus fixer les limites réelles de l'agglomération, villes et campagnes se confondent »⁵⁴.

Ainsi, partant du bâti, c'est-à-dire de l'élément le plus concret et stable qui soit, l'on est arrivé à des lectures du phénomène urbain qui ne portent plus que sur de l'immatérialité: fonctions, logiques ou modes de vie. Certes les travaux plus récents réintroduisent la notion de paysage ou de morphologie urbaine. La ville, selon *Les mots de la géographie* de Roger Brunet⁵⁵, est « agglomération d'immeubles et de personnes de quelque importance qui, à l'origine, se distinguait de la campagne agricole [...]». Et de citer Gide, dans *Paludes*: «Les campagnes commencent où finissent les villes». On voit bien, par ces citations de géographes contemporains, que le caractère architectural

54. Michel Phlipponneau, «Géographie des villes», in Géographie générale, Paris, Gallimard, coll. «Encyclopédie de la Pléiade», 1996, p. 1008.

55. Roger Brunet et al., Les mots de la géographie. Dictionnaire critique, Paris, GIP Reclus et Documentation française, 1992, p. 461. devient, dans la définition de la ville, un critère tout à fait secondaire dont il convient de se méfier puisqu'on ne peut en fixer les limites spatiales, ni même, selon Jean Pelletier et Charles Delfante, en reconnaître l'originalité, donc la cohérence, à l'échelle mondiale⁵⁶.

Le Trésor de la langue française consacre cet abandon et ce glissement des significations: il définit la ville comme « une agglomération relativement importante dont les habitants ont des activités diversifiées notamment dans le secteur tertiaire ». Ce nouvel arrière-plan immatériel rend-il le vocabulaire plus sûr et plus stable? On peut en douter lorsque le même Trésor introduit dans l'article voisin de village⁵⁷ l'expression de «village urbain», somme de mots originairement contradictoires, pour traduire la similitude des modes de vie des villageois urbains (ou des rurbains, autre néologisme comparable) et des citadins proprement dits.

En renonçant à s'interroger sur les inflexions de la géographie en tant que discipline, du moins pouvons-nous espérer qu'il nous reste des souvenirs, même implicites, des anciennes tentatives de définition du fait urbain et que la pluralité des points de vue, résultat de la confrontation des disciplines et de leurs mémoires, permettra de rendre un peu plus complètement compte de la complexité de cette «entité géographique» qu'est la ville.

^{56.} Jean Pelletier et Charles Delfante, Villes et urbanisme dans le monde, Paris, Masson, 1994, p. 12.

^{57.} Trésor de la langue française, vol. 16, Paris, CNRS-Gallimard, 1994, pp. 1151-1156.